

**ITALIEN**  
**ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS**

**ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT**

**Pérette-Cécile BUFFARIA et Giuseppe SANGIRARDI**

**Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures**

Le dossier soumis à l'attention des candidats portait sur les relations entre le pouvoir institutionnel et les media en Italie, de la fin du Risorgimento à nos jours et offrait diverses possibilités d'analyse ; il n'était pas absolument nécessaire et indispensable d'axer la problématique sur une logique chronologique ; en effet, l'extrait du texte du discours de Camillo Benso conte di Cavour à la chambre des députés présente des éléments qui sont encore parfaitement pertinents dans le contexte politique et culturel italien actuel et, au demeurant, certains candidats ont souligné la force et la longévité de ses arguments. Si l'on optait pour une présentation chronologique des documents, il convenait de souligner la spécificité (nature du texte, destinataire, lexique, référents implicites et explicites, etc.) de chaque texte afin de mettre au jour l'évolution (et les scissions illustrées par les documents proposés) du contexte politique, législatif et culturel italien et d'indiquer dans quelle mesure ce contexte a influencé la scène médiatique italienne actuelle au point d'en déterminer l'identité. Quatre copies ont été corrigées et ont obtenu les notes suivantes : 10/20, 11/20, 13/20, 15/20 ; deux candidats ont été admissibles à l'oral. L'élégance et la rigueur de l'expression, la précision et la pertinence des références au contexte politique et législatif italien ont été valorisées. Les fautes de langue (accords, concordance des temps, doubles consonnes, adjectif verbal, etc.) et les mentions erronées du contexte ("nel 2004, Benito Berlusconi", sic) ont été sanctionnées. Le jury a été sensible à la présentation équilibrée des divers documents même lorsque les candidats ont opté pour une approche thématique (le regard de l'homme politique, élu de la jeune nation italienne, le point de vue du journaliste célèbre, le témoignage après coup du documentariste-cinéaste, la critique de l'intellectuel écrivain, etc.) plutôt que chronologique. Il convient de préciser que dans l'ensemble, le jury n'a pas relevé de contresens irrémédiable sur la problématique illustrée par les quatre documents proposés et a effectivement constaté que les quatre copies corrigées manifestent une connaissance réelle des grandes lignes de l'histoire de l'Italie moderne et contemporaine.